

Mise en ligne : 24 juillet 2017.
Dernière modification : 25 janvier 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES GISEMENTS AURIFÈRES DU LÉZARD-MANA

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 9 décembre 1890)

Un nouveau titre vient de paraître sur le marché, il a attiré tout de suite l'attention : c'est l'action de la Société des gisements aurifères du Léopard-Mana, constituée à Amsterdam au capital de 750.000 florins (1.575.000 francs) divisé en 15.000 actions de 50 florins (105 fr.) chacune.

Un décret royal du 15 juin 1890 a approuvé la constitution de cette société.

Elle a pour objet la mise en exploitation du placer Orion, situé sur les bords de la rivière Léopard, dans le bassin de la commune de Mana (Guyane française). Cette région est la plus riche en or de la contrée.

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 13 décembre 1890)

L'action Léopard-Mana, société qui a à sa tête un conseil d'administration composé de personnes de la plus haute honorabilité et comme conseils techniques des hommes très compétents en matière d'exploitations aurifères, est recherchée à 107.

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 16 décembre 1890)

Dès son apparition sur le marché, l'action Léopard-Mana a donné lieu à un bon courant de demandes. On sait que la Société des gisements aurifères au Léopard-Mana a pour but l'exploitation du placer Orion, situé dans la partie la plus riche de la Guyane française. Les frais d'exploitation sont des plus minimes, étant donné qu'il s'agit simplement de lavages d'alluvions. Donc peu de dépenses, mais en revanche perspective d'abondantes recettes, les prospections opérées par les ingénieurs techniques ayant donné de très beaux résultats. L'action Léopard-Mana varie de 106 à 110 fr.

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 23 décembre 1890)

D'après les rapports des ingénieurs et le plan des prospections opérées sur le placer Orion — un des affluents de la rivière Léopard —, le Petit Léopard, traverse ce placer dans toute sa longueur nord-sud, et forme dans son parcours 14 grandes criques naturelles. Les résultats obtenus pendant les premières recherches se sont élevés à 60 kilog. d'or natif avec un seul *sluice* (lavoir) installé à la crique n° 13, la moins riche de toutes.

Les prospections récentes ont démontré la grande richesse des criques n° 1, 2, 3, 4, qui ont donné jusqu'à 5 francs d'or à la batée, soit 1.250 francs par mètre cube de terre d'alluvion. La moyenne des autres criques s'élève à 65 centimes à la batée (160 francs par mètre cube). La crique n° 13 n'a donné que 20 centimes à la batée (50 fr. par mètre cube), et c'est sur ce rendement, très faible en proportion des autres criques, que l'estimation des bénéfices a été basée. Ce minimum se résume par une production journalière d'un kilogramme d'or aussitôt que l'installation de dix sluices aura été terminée.

Le capital de la Société n'étant que de 1.575.000 fr., il est facile d'établir les dividendes sur lesquels on est en droit de compter, et il n'est pas étonnant que les actions Léopard-Mana continuent à être recherchées.

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 30 décembre 1890)

C'est à tort qu'on a classé le placer Orion parmi les affaires de « Mines d'or ». Quoique l'existence de nombreux filons quartzeux y ait été constatée, les gisements de terrains d'alluvions sont tellement riches et d'une exploitation si facile, que la Société Léopard-Mana n'a aucune raison de se lancer dans une exploitation minière, souvent désastreuse.

L'exploitation par lavage des terres d'alluvions du placer Orion est donc sans aléa et on peut évaluer les bénéfices qu'elle pourra donner. Sur les quatorze criques prospectées, le rendement sur les quatre premières a été si élevé qu'il a été écarté de la moyenne ; que la moyenne sur les dix autres criques représente une production de 150 fr. par mètre cube de terre lavée ; que, pour l'évaluation des bénéfices nets, on a pris un tiers seulement de cette moyenne, soit 50 fr., et que, malgré cette réduction, on arrive à réaliser 600.000 fr. nets par an, avec dix *sluices* lavoirs seulement, ce qui représenterait plus de 38 % du capital ! C'est magique.

Société des Gisements aurifères du Léopard-Mana
(*Gil Blas*, 6 janvier 1891)

L'action Léopard-Mana se traite à présent couramment à 112 francs. La petite épargne s'empresse de mettre en portefeuille un titre qui, en plus de garanties sérieuses, offre à ses propriétaires des chances de plus-value.

On ne saurait oublier, en effet, que les actions d'un placer mitoyen émises à 500 francs ont valu jusqu'à 6.000 francs, et que ce cours s'est maintenu tant que la Compagnie d'exploitation s'est bornée au lavage des sables.

Les ingénieurs chargés de l'exploitation du Placer Orion, devant ne se livrer qu'à cette opération peu coûteuse et, étant donné la richesse des sables à exploiter très rémunératrice, les actionnaires du Léopard-Mana peuvent espérer voir bientôt augmenter leur capital.

LE COMPTANT EN BANQUE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 janvier 1891)

L'on offre vainement depuis quelques jours des actions d'une nouvelle mine d'or « La Lezard-Mana ». Des efforts sont faits pour acclimater (c'est le cas de le dire) ce titre, mais les offres se font dans le vide. La Lezard-Mana fait exception à la règle, ce n'est pas une société anglaise dont les actions sont divisées en coupures de 25 fr., mais une société hollandaise dont les actions sont de 100 fr.

Société des Gisements aurifères du Lézard-Mana
(*Gil Blas*, 9 février 1891)

Cours ; dernière mention !
